**Zeitschrift:** Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

**Band:** 23 (1968)

Heft: 1

**Artikel:** Le Jardin botanique de Genève : 150 ans d'histoire

Autor: Miège, Jacques

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-880334

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Candollea 23/1: 1-16. 1968.

# Le Jardin botanique de Genève : 150 ans d'histoire

JACQUES MIÈGE

Directeur des Conservatoire et Jardin botaniques Genève

Le Jardin botanique de Genève vient d'avoir 150 ans. Un siècle et demi d'existence demandent à être fêtés et honorés. Il est d'ailleurs intéressant dans toute vie, fût-elle celle d'un jardin, de s'arrêter quelques instants pour méditer sur le chemin parcouru. Il est bon de rendre hommage à ceux qui le fondèrent, qui assurèrent sa pérennité et sa prospérité malgré les difficultés et les obstacles. Grâce à leur volonté, à leur intelligence, à leur persévérance, à la foi qu'ils mirent dans leur œuvre, ils ont réussi à construire un ensemble dont nous pouvons admirer la beauté et l'heureuse harmonie. Le Jardin botanique de Genève a été une source bénéfique d'où sont sortis non seulement des impressions et des sentiments d'agrément, de plaisir des yeux, de repos et de détente, ce qui lui vaudrait déjà notre reconnaissance, mais aussi des résultats plus tangibles qui se sont manifestés dans le champ de l'enseignement aussi bien universitaire que secondaire ou primaire, théorique que pratique, de même que dans les domaines scientifique et horticole.

1817. Augustin-Pyramus de Candolle a 39 ans. Il n'est que depuis quelques mois à Genève; il y est arrivé dans les premiers jours de septembre 1816 venant de Montpellier où il était professeur à l'Université. Son retour au pays natal a été déterminé par diverses circonstances; les changements politiques que la France venait de subir après l'effondrement de l'Empire n'y étaient pas étrangers. Sa patrie le reçoit avec enthousiasme. Malgré la joie du retour, l'agrément de se retrouver parmi les siens, A.-P. de Candolle garde néanmoins une certaine nostalgie pour une ville où il vient de vivre huit années d'une période importante pour sa carrière. Il y trouva l'épanouissement de ses qualités, il y fit montre de ses capacités et de sa maîtrise scientifique.

Montpellier avait l'avantage de posséder un jardin botanique, le plus ancien de France puisque fondé sous Henri IV. Cet établissement réputé prit sa pleine valeur à la suite des améliorations qu'y apporta Broussonet « homme capable et

instruit ». A.-P. de Candolle en assuma la direction et en poursuivit la restauration commencée par son prédécesseur. Il se rendit compte de l'intérêt majeur d'une telle institution tant pour l'enseignement de la botanique et de la pharmacie que pour des essais de naturalisation d'espèces ou pour la poursuite de ses propres recherches ou de celles de ses collaborateurs et élèves. Certains travaux ne peuvent être menés à bien que grâce à l'existence d'un jardin bien organisé. De Candolle avait d'ailleurs le goût de la plante vivante. Un de ses biographes ne dit-il point de lui, lorsqu'il était à Paris: « il séjourne souvent au Jardin des Plantes où, assis sur un arrosoir, il contemple, étudie, admire les végétaux qui y sont cultivés ». Homme de cabinet certes, qui consacre beaucoup de son temps aux herbiers, mais qui ne conçoit son rôle de botaniste qu'en complétant ses travaux sur échantillons secs par des voyages et des observations dans la nature ou en suivant, au jardin, le développement des espèces qui l'intéressent. C'est déjà, l'indice, la prémonition, de l'importance future de la biosystématique.

Il est donc tout naturel, quand A.-P. de Candolle se décide à venir à Genève, qu'il envisage aussitôt la création d'un jardin botanique <sup>1</sup>. Les autorités admettent que l'attribution de la Chaire d'histoire naturelle, dont il devenait titulaire, soit accompagnée de cette réalisation.

A.-P. de Candolle propose d'installer le nouveau jardin à l'ancienne promenade dite des Bastions Bourgeois. Ce projet est accepté par le Conseil représentatif. Il est d'autant plus facilement adopté qu'une disette marque l'hiver 1816-1817 et que, pour pallier un chômage important, il est décidé que les travailleurs seront employés à aménager le terrain. Le sol est défoncé, les fûts sont coupés et, en attendant d'organiser les massifs, des pommes de terre sont plantées. Le premier financement provient des arbres abattus.

Le 19 novembre 1817 une inauguration anticipée a lieu, qui correspond en quelque sorte à la pose d'une première pierre. Cinq espèces sont symboliquement plantées: le premier syndic Gaspar De La Rive met en terre un pied de *Clematis erecta*; le syndic Necker, président de la Chambre des travaux publics, continue avec un *Clematis viticella*. Trois autres personnalités suivent l'exemple. Ainsi les cinq premières plantes qui se trouvent au début de la collection systématique sont mises en place.

Cependant une telle création demande des capitaux. Aussi la naissance du jardin ne sera vraiment effective qu'en 1818 lorsque la République accepte qu'une partie du terrain soit aliénée en faveur d'Eynard (qui y construira le palais qui porte son nom) et que le produit de la vente, 20.000 florins, soit consacré à l'établissement du jardin. 15.000 florins sont en sus alloués par l'Etat.

Mais toutes ces sommes s'avèrent insuffisantes. Au début de 1818 le Conseil d'Etat désigne pour administrer la fondation une commission composée de cinq membres (MM. Necker syndic-président, Fatio conseiller d'Etat, Saladin de Budé ancien syndic, Pictet-Baraban procureur général et A.-P. de Candolle, professeur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Des velléités de création d'un jardin botanique à Genève s'étaient déjà faites jour. Parmi les diverses tentatives qui avaient été entreprises, nous pouvons citer celle de Gosse qui, en collaboration avec Micheli de Châteauvieux, installa en 1803, dans les fossés de la ville, un petit jardin officieux. Comme les autres démarches, elle n'eut pas de suite.

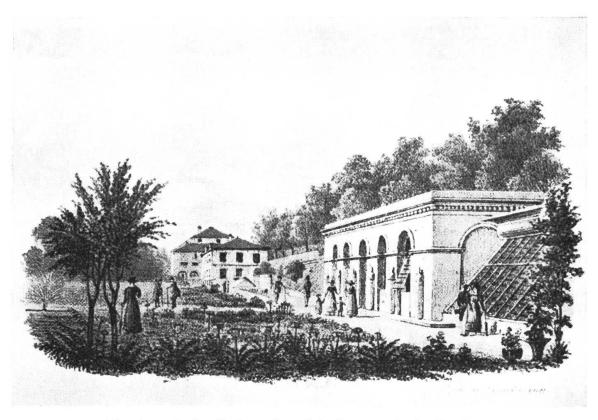


Fig. 1. — Le Jardin botanique à la Promenade des Bastions.



Fig. 2. — La Console vue du chemin de fer en 1905

d'histoire naturelle). Il l'autorise à ouvrir une souscription publique. Ainsi, bien qu'inauguré en novembre 1817, le jardin ne prend réellement naissance qu'en 1818. Son ouverture publique n'a lieu d'ailleurs que le 3 avril 1819.

La souscription est bien accueillie et, en peu de jours, le sort du futur jardin est assuré. A.-P. de Candolle devait être bien convaincant et son auréole être déjà grande. Un remarquable mouvement de solidarité s'instaure, digne d'être souligné puisque « presque tous les citoyens, même les plus pauvres, donnèrent soit par intérêt pour l'instruction publique, soit pour aider à dénaturer une promenade qui avait été le théâtre des exécutions révolutionnaires de 1794 et qui était restée comme un lieu pestiféré où personne n'osait mettre les pieds ».

Les donateurs fournissent 600 espèces et réunissent 77.334 florins, somme considérable pour l'époque. Ces fonds servent à la construction d'une orangerie, de deux serres vitrées <sup>1</sup>, d'un bassin pour plantes aquatiques. Les encouragements ne cessent d'ailleurs point et, par la suite, de Candolle trouve une aide précieuse auprès de plusieurs magistrats. D'autres dons parviennent à la commission ce qui lui permet d'apporter de nouvelles améliorations. C'est ainsi que la clôture fermée d'une palissade en pieux, fort laide et masquant la vue, est remplacée par une grille offerte par Eynard (1826).

Le jardin, dans ses débuts, contient peu d'espèces. Dans une lettre qu'il écrit à Thouin, professeur au Jardin du Roi à Paris (mai 1818), A.-P. de Candolle signale à son correspondant qu'il est en train d'organiser un jardin botanique, qu'il a encore peu de plantes et qu'il se permet de solliciter des envois. Mais cet état de choses dure peu car, de diverses régions, des introductions sont effectuées. Elles viennent non seulement d'Europe mais aussi des Canaries, des Antilles, d'Afrique du Sud, des Indes, etc.

Comment se présente vers 1820-1821 le Jardin botanique et quels sont ses buts? Il mesure 3 poses genevoises soit environ 8.100 m². Il comprend des plates-bandes renfermant environ 4500 espèces et qui forment l'école de botanique, des enclos réservés aux cultures d'utilité pratique; fourrages, plantes médicinales, légumes, vignes, céréales, arbres fruitiers sont représentés par des centaines de variétés; les parties ensoleillées sont consacrées aux espèces méditerranéennes; d'autres secteurs sont occupés par des plantes de montagnes; 940 espèces peuplent les serres et dans le bassin, croissent des plantes aquatiques.

La richesse du jardin est donc grande et sa diversité considérable. Ces qualités correspondent aux multiples tâches qu'A.-P. de Candolle assigne à son établissement: encourager l'étude de la botanique, fournir le matériel de démonstration nécessaire à l'enseignement universitaire, former les élèves jardiniers, permettre des observations sur les végétaux intéressants, développer les pratiques horticoles ayant fait leurs preuves, assurer une bonne installation des pépinières, alimenter les jardins des particuliers et les campagnes en plantes d'ornement et en variétés agronomiques supérieures sélectionnées, acclimater de nouvelles espèces ou variétés, etc. Le programme est ambitieux puisque le jardin doit à la fois poursuivre des objectifs

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces serres avaient l'inconvénient d'être adossées au mur de soutènement de la promenade qui surplombait le jardin; elles n'étaient vitrées et donc éclairées que d'un seul côté; elles étaient loin d'être parfaites.

scientifiques, horticoles et agricoles, des buts d'enseignement, de recherches et de vulgarisation. Seul, A.-P. de Candolle, homme de génie, peut tenir une telle gageure. Par la suite la réduction des crédits et l'immensité des obligations conduiront à une réduction des tâches.

En 1824, deux mécènes, qui ont gardé obstinément l'anonymat, font des dons importants; leur désir est qu'un conservatoire soit érigé et vienne compléter le Jardin botanique. Ce premier conservatoire est construit sur les plans du colonel Dufour, devenu plus tard général. Ainsi, une grande institution, qui a fait et continue à faire l'honneur et la renommée de Genève, était née. Le sort du jardin et celui du conservatoire sont désormais liés. Diptyque remarquable où chaque volet ne prend sa pleine valeur, sa pleine expression, que grâce à la présence de l'autre.

Le zèle des particuliers et des administrateurs est tel que l'enrichissement des collections, qui depuis ont pris le développement extraordinaire que l'on sait, s'effectue promptement. Ce sont des plantes vivantes, des herbiers, des échantillons de bois, des fruits, des produits médicinaux qui affluent sans oublier des dons en argent. Une nouvelle souscription permet d'acquérir les bustes en marbre de six botanistes genevois. Garde d'honneur tutélaire, anges gardiens à la protection efficace, ils sont toujours là, devant le bâtiment de La Console. On peut rêver qu'ils ont assuré le succès du Jardin botanique et maintenu la faveur dont il jouit toujours auprès du public. Ces bustes sont ceux de Dominique Chabrey, Abraham Trembley, Horace-Benedict de Saussure, Jean Sénebier, Jean-Jacques Rousseau et Charles Bonnet.

En 1831, Alphonse de Candolle est nommé directeur adjoint du Jardin botanique en même temps que professeur à l'Université. Après la mort de son père (septembre 1841), il devient directeur en titre. Sous sa conduite active et intelligente l'institution prospère. Grâce au jardin de nombreuses nouveautés sont décrites.

\* \* \*

La période la plus brillante de l'ancien Jardin des Bastions s'étend de sa fondation jusque vers 1849, époque à laquelle Alphonse de Candolle se démet de ses fonctions <sup>1</sup>. G. Reuter demeure à la tête du jardin jusqu'à sa mort, le 23 mai 1872. Durant ce presque quart de siècle peu de modifications sont à noter. Une innovation importante doit néanmoins être signalée: celle de l'installation des premières rocailles alpines qui seront, plus tard, un des objets de fierté du jardin. Ces rocailles doivent beaucoup, du temps de G. Reuter, à Joseph Timothée Moënne-Loccoz de Brizon en Savoie, qui fournit un grand nombre d'espèces. Cependant, en dehors de cette

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A ce moment le jardin passe du Canton à la Ville. George F. Reuter son successeur est sans attache avec l'Académie. La Commission du jardin fondée en 1818 tombe en désuétude; ses attributions s'amenuisent de plus en plus, surtout à partir de 1865. Elle meurt de langueur et disparaît totalement à la mort de Reuter. Cette dissolution lente est due à la diminution des attributions de la Commission qui a suivi le changement de l'autorité de tutelle. La Commission du jardin choisissait le directeur et gérait le budget. Elle remettait un compte rendu financier au Conseiller chargé de l'instruction publique dont elle relevait. A partir de 1849, la Commission ne vote plus le budget, elle ne dispose plus de fonds, elle ne nomme même plus le directeur qui est choisi par la Ville, et contrairement à l'habitude précédemment acquise, ce choix ne se fait plus obligatoirement parmi les professeurs de botanique de l'Université.

création, le jardin marque peu de progrès. Cette stagnation relève, semble-t-il, de plusieurs causes: insuffisance de moyens financiers, absence d'un grand herbier qui permette des déterminations sûres, impossibilité de disposer d'une bibliothèque importante qui puisse aider à la reconnaissance des plantes, également par la généralisation d'une habitude déplorable qui fait que le jardin est considéré comme un magasin public où chacun vient se ravitailler à sa guise en plantes d'ornement et en poissons rouges. Les jardiniers inclinent davantage à s'occuper de ce secteur d'activités, sans doute lucratif, que des collections. En 1854 cette pratique fâcheuse est heureusement abolie. Malgré tous ces handicaps les catalogues de graines sont assez régulièrement édités et des échanges avec des institutions similaires peuvent se poursuivre. Reuter décrit plusieurs espèces nouvelles dont beaucoup proviennent des récoltes de Timothée, ci-dessus signalé, trouvailles qu'il a pu suivre en culture.

A la mort de Georges Reuter, le jardin traverse une crise grave. Il demeure plusieurs années sans direction; aussi les cultures tombent dans un état d'abandon et de désordre déplorables. A l'issue de cette période confuse, qui dure de 1872 à 1874, Jacques Brun, professeur de pharmacologie et spécialiste des diatomées, assure la charge du jardin et ceci de 1874 à 1879. Il se heurte à des difficultés nombreuses et a beaucoup de peine, étant donné le manque de documents (bibliothèque et herbiers), à maintenir le niveau des déterminations. De 1869, date à laquelle l'herbier Delessert est légué à la Ville, à 1879, conservatoire et jardin sont indépendants. Le premier est administré à ses débuts par une commission, présidée par un conseiller administratif. Cette dualité est préjudiciable, surtout au jardin. Le professeur Jean Müller réunira sous sa responsabilité les deux entités. Le budget est dérisoire. La décadence du jardin est d'aurant plus marquée qu'en 1874 les clôtures qui le protègent sont supprimées. Ouvert à tous vents, il devient une promenade publique dont la surveillance est rendue impossible. Aussi les plates-bandes sont dégradées, les massifs pillés, les vols se multiplient. « L'assimilation des allées à de véritables rues ont fait perdre au jardin les avantages et beaucoup de l'intérêt qu'il présentait au début » (Piguet-Fages). Les bâtiments sont dans un état de vétusté très poussé. Devant le pénible délabrement des serres une somme de 32.000 francs est allouée qui permet de parer au plus pressé, c'est-à-dire de réparer les deux ailes croulantes qui flanquent de part et d'autre l'orangerie. La réfection des autres installations, qui datent de 1821, bien qu'urgente, est renvoyée à plus tard.

En 1874, Jean Müller dit Müller Argoviensis est nommé conservateur de l'Herbier Delessert. En 1879 lui est confiée la direction du Jardin botanique. Plusieurs faits décisifs signalent sa prise de pouvoir. Tout d'abord le jardin est séparé du Service des promenades publiques avec lequel il faisait corps depuis 1865; ensuite est créé un poste de jardinier-chef; enfin la réunion de l'herbier, de la bibliothèque et du jardin est décidée et va s'avérer extrêmement fructueuse.

En 1886, plusieurs propositions de réorganisation sont soumises au Conseil municipal. Edward Pictet, défenseur du jardin, est l'auteur de plusieurs d'entre elles. Il envisage l'érection d'une nouvelle serre, la réfection des anciennes, l'agrandissement du jardin alpin, la création d'un arboretum à la Promenade des Cropettes. Le projet fait long feu et il faudra attendre de longues années pour que du nouveau apparaisse. Ce nouveau c'est l'idée du transfert du jardin et son installation ainsi que celle du



Fig. 3. — L'étang en 1905



Fig. 4. — L'étang en 1968

conservatoire sur un nouvel emplacement. Alphonse de Candolle émet une opinion vigoureuse dans ce sens et souligne qu'une somme de 300.000 francs serait nécessaire, non compris l'achat des terrains.

Le célèbre jardin d'antan est maintenant bien tombé. Il est considéré en Suisse et à l'étranger comme un établissement de second ordre; un spécialiste zurichois ne va-t-il pas jusqu'à dire qu'il est sans importance botanique, opinion sans doute excessive mais significative.

\* \* \*

Janvier 1896. Müller meurt à l'âge de 68 ans. Il laisse un legs de 33.000 francs pour l'accroissement de l'herbier Delessert et de la bibliothèque du Conservatoire botanique. En février de la même année, John Briquet lui succède. Grâce à son énergique action et à un dynamisme remarquable les Conservatoire et Jardin botaniques vont connaître dans leur développement une étonnante impulsion. C'est le mérite de J. Briquet que d'avoir restauré leur renommée. Grâce à ses nombreuses qualités de savant et d'organisateur, grâce à sa prodigieuse activité, le nouveau directeur réussira à obtenir que les anciennes et désuètes installations quittent leur vieil emplacement pour des lieux plus aérés et mieux adaptés à un organisme en pleine croissance. Ses efforts méritoires seront couronnés de succès.

Dès son entrée en fonction, il soumet à M. Wagnon, conseiller administratif, un avant-projet visant à transformer la partie ouest de la Promenade des Bastions en jardin alpin et prévoyant la construction de petites serres de type hollandais. M. Wagnon juge qu'un transfert serait plus profitable qu'un replâtrage. Il répond « qu'un transport sur un nouvel emplacement est à prévoir à la suite d'un legs fait, dans ce but, à la ville de Genève par un généreux citoyen (alors anonyme) et qu'il valait mieux attendre ce legs que de se lancer dans l'exécution d'une transformation provisoire et coûteuse ».

En 1898, Philippe Plantamour (mort en février) lègue à la Ville le parc « Mon-Repos »; le testament contient comme clause le transfert des collections botaniques municipales. Le 28 mars 1899, au décès de M<sup>me</sup> Plantamour, la cité entre en possession de la propriété. Cependant, la suggestion émise n'est pas retenue. La commission municipale, désignée en 1900 pour étudier ce projet, le rejette. Elle propose en contrepartie, par la voix d'Alexis Lombard, son porte-parole, qu'un secteur du domaine de l'Ariana accueille le jardin et qu'un conservatoire soit édifié sur la parcelle dite de « La Console » en bordure du lac. La commission décide également qu'une somme de 195.000 francs soit attribuée pour la construction du conservatoire et qu'une autre somme de 50.000 francs, répartie sur dix ans soit affectée à l'organisation du jardin. Le Conseil municipal vote le projet le 25 janvier 1901.

Briquet pouvait penser qu'enfin ses peines étaient terminées et que son légitime désir était comblé. Il n'en est rien: de nouvelles difficultés vont surgir. En effet, le domaine de l'Ariana avait été légué à la Ville de Genève par Gustave Revilliod. Or le testament de celui-ci prévoyait que rien ne devait être changé dans le Parc de l'Ariana; il y était même stipulé que si un arbre venait à mourir, il devait être remplacé par un autre arbre de même essence. Heureusement, après des transactions et sous certaines conditions d'aménagement et d'exécution, les descendants Revilliod

renoncèrent à exiger l'application stricte des clauses du testament. Ils insistèrent cependant sur l'obligation d'établir les bâtiments entre la route de Lausanne et le lac et de placer l'arboretum dans la partie ouest.

\* \* \*

1902 est une grande année pour le Jardin et le Conservatoire botaniques. J. Briquet se lance aussitôt dans la réalisation du programme ébauché. En décembre de la même année les constructions (celle du conservatoire et du logement du jardinier-chef) sont déjà très avancées, les chemins et les allées sont toutes tracées, le petit lac destiné aux végétaux aquatiques est creusé, les cultures de pleine terre ont été déménagées, l'école botanique et ses plates-bandes sont dessinées. Une nouvelle page glorieuse est ouverte et Briquet peut être satisfait.

Le terrain accordé couvre une superficie de 75.000 m², ce qui représente une augmentation importante de la surface; l'ancien Jardin des Bastions mesurait en 1897 environ 14.500 m². Il est dessiné par Jules Allemand, architecte paysagiste. Voici, tel que l'indique J. Briquet, sur quel principe a été basé l'aménagement du jardin: « dans une ville comme la nôtre où le jardin botanique doit servir à la fois de lieu d'étude et de délassement pour le public en général et fournir des matériaux de travail aux naturalistes, on ne doit pas limiter les cultures à une simple école systématique, mais tendre à initier les visiteurs à la vie des végétaux en général. De ce principe découle une division générale des cultures en trois parties: 1º une partie systématique qui cherche à donner une idée des rouages de la classification et des affinités si complexes des familles naturelles; 2º une partie biologique, dans laquelle les végétaux sont groupés plutôt d'après leurs caractères biologico-morphologiques; 3º une partie géographique ».

En 1904, le jardin se présente de la manière suivante: le secteur nord a été réservé au département de systématique. 32 carrés reçoivent les espèces rangées suivant la classification botanique d'Engler et Prantl. Des groupes biologiques les entourent. Toute cette partie a un net but didactique. Le secteur qui longe la route de Lausanne est destiné aux collections d'arbustes. L'arboretum est confiné à la partie sud-ouest du jardin. Le choix de cette zone a été déterminé par la situation d'arbres déjà existants. Enfin une surface importante a été attribuée aux groupes géographiques. Toutefois, les ressources en personnel et l'espace disponible ne permettent pas de créer un département géographique complet, aussi l'attention s'est-elle concentrée sur les flores montagnardes. Genève, placée dans un cadre majestueux de hauts sommets, à proximité du Jura et des Alpes, se devait d'insister sur ce secteur. La réalisation a été une réussite. Rocailles, pelouses, ruisseaux donnent l'illusion de se trouver dans des sites savoyards ou jurassiens. Cet ensemble harmonieux a reçu la faveur du public genevois et étranger. Elle se manifeste par une affluence considérable telle qu'un inspecteur municipal a dû être demandé pour assurer les jeudis et dimanches le service de surveillance.

L'inauguration du Conservatoire et du Jardin botaniques sur leur nouvel emplacement a lieu par un temps superbe le 26 septembre 1904. M. Piguet-Fages, vice-président du Conseil administratif, MM. Babel et Pricam, conseillers administratifs, et de nombreuses autres personnalités assistent à la cérémonie. Des délégations

étrangères au canton participent aussi à cette réunion. Elles groupent des botanistes éminents, souvent étrangers: A. Binz, H. Christ, Th. Dumond, H. Hua, H. Schinz, E. Strasburger, etc.

En 1906, les serres sont toujours aux Bastions, elles n'ont point été transférées. Elles sont minables, à tel point que la toiture de l'orangerie s'effondre et qu'il faut la refaire à neuf. Les hangars sont en ruine. Les couches ont été démolies. Devant cet état de choses attristant, la reconstruction des serres à l'Ariana est décidée. Le 12 octobre 1907 le Conseil municipal vote les crédits. Les travaux débutent en fin 1907 et se poursuivront en 1908. Les serres sont groupées dans la partie sud du jardin, vers Sécheron, mais elles sont érigées de manière à ne pas intercepter la vue du lac.

Une deuxième étape comporte la construction du jardin d'hiver et d'une serre tempérée. Elle s'achève en 1911.

En 1914 une partie du personnel est mobilisé dont le directeur. L'entretien du jardin pâtit de la diminution du nombre de jardiniers. Les plates-bandes du jardin systématique sont détournées de leur destination et sont utilisées à cultiver des plantes maraîchères dont les produits sont distribués. Du fait de la guerre qui sévit dans les pays voisins, le centenaire du Jardin botanique ne peut être fêté. Cependant, 1918 est marqué par un don important provenant des descendants Barbey. Il enrichit les serres: 1442 plantes rares, comprenant surtout des orchidées, des broméliacées, des fougères, auxquelles s'ajoutent plusieurs centaines d'espèces de pleine terre, augmentent les collections. En 1920 le jardin est rendu complètement à sa destination scientifique et les distributions de légumes cessent. Cependant, il a fallu pendant plusieurs années renoncer à la publication du catalogue de graines, elle ne reprend qu'en 1920, mais d'une manière irrégulière par suite des frais d'impression trop élevés.

En 1931, J. Briquet meurt après avoir donné un éclat particulièrement brillant aux Conservatoire et Jardin botaniques. Il est remplacé par B. P. G. Hochreutiner qui a été son second depuis de longues années. Dès sa prise en charge, des problèmes se posent à lui. En effet la construction du Palais des Nations (Ariana) et des voies d'accès qui y conduisent provoque:

1º l'ouverture du chemin Rigot (devenu depuis l'avenue de la Paix) au travers de la collection d'arbres et sur l'emplacement des serres;

2º l'élargissement de la route de Lausanne qui se fait au détriment de la collection des arbustes;

3º la modification du tracé de la ligne Genève-Lausanne et son déplacement vers l'amont.

Les conséquences de ces décisions sont un démontage des serres, leur reconstruction ainsi que des travaux importants de déblaiement et de remblaiement tout le long de la limite ouest.

Le site choisi pour implanter les serres se place entre les anciennes et nouvelles voies ferrées. Le 2 novembre 1932 la plupart des serres ont été remontées et sont prêtes à recevoir les plantes; cette opération ne s'est pas faite sans risques et sans angoisses; les délais de reconstruction se sont révélés plus longs que prévus; froid et intempéries risquaient de détruire des végétaux délicats, exigeants et abrités sommairement.

Mais d'heureux avantages découlent de ces bouleversements:

- les petites serres mieux orientées sont abritées de la terrible bise genevoise;
- la grande serre qui ne comportait qu'une aile et un petit jardin d'hiver double presque de surface. Malheureusement la Commission des sites, afin de la dissimuler aux yeux des diplomates de la SDN, exige son recul de plusieurs mètres. Il en résulte que l'édifice est désaxé par rapport à la belle allée des platanes plus que bicentenaires;
- le retrait de la voie ferrée assure un gain de surface de près de 2 hectares. Toutefois cette incorporation ne fait que compenser les pertes dues à l'ouverture et à l'élargissement des voies routières.

Le déplacement de la ligne de chemin de fer provoque la destruction d'un grand nombre d'arbres et arbustes. 72 conifères trop âgés pour être transplantés sont détruits. Par contre, sur la colline édifiée près de la Campagne Duval pour dissimuler les rails, 200 arbres et arbustes ont été plantés. Ils correspondent à trois associations végétales distinctes: pinède, hêtraie et boisement de noisetiers. D'autres plantations ont été également entreprises du côté de l'avenue de la Paix.

Les bouleversements apportés ont exigé du temps pour être effacés. Le jardin retrouve un aspect décent vers 1936. Heureusement une main-d'œuvre supplémentaire formée de chômeurs a pu être mise à la disposition du jardin et ainsi les plaies ont-elles été pansées plus rapidement.

Les années suivantes, des aménagements de détail ont été opérés; ils ont amélioré et enrichi le jardin. C'est ainsi, par exemple, que grâce à une généreuse donatrice anonyme, un bassin a été creusé pour recevoir des *Nelumbo* et des *Nymphea*.

1939. Deuxième guerre mondiale. De nouveau une partie du personnel est mobilisée et une fraction du terrain est réservée à des cultures maraîchères. Le jardin entre dans une période de léthargie d'autant que la pénurie de chauffage oblige à n'utiliser que certains éléments des serres.

Le 1<sup>er</sup> avril 1943, Hochreutiner prend sa retraite après 47 ans de bons et loyaux services. Charles Baehni, affecté depuis plusieurs années à la maison (il a été nommé assistant le 1<sup>er</sup> juillet 1932), lui succède. La même année (1943) un accord intervient entre le Conseil administratif et le Conseil d'Etat en vue d'harmoniser et de réorganiser les services de botanique. Il est convenu que l'Etat confie à la Ville la gestion des collections Boissier et Barbey-Boissier et charge le directeur du Conservatoire et du Jardin botaniques de l'enseignement de la botanique systématique à l'Université. La Ville de son côté laisse à la disposition du professeur F. Chodat, directeur de l'Institut de botanique générale, une parcelle de 2300 m² pour y établir une station de botanique expérimentale.

Au cours des années suivantes des améliorations notables sont apportées par Ch. Baehni. Les rocailles sont refaites en partie et agrandies, des drains sont posés; les chemins sont empierrés et le tracé des allées parfois modifié; des terrassements et nivellements sont effectués.

Ces transformations et le développement des arbres qui grandissent et prennent une stature majestueuse entraînent des changements dans la physionomie du jardin. Il acquiert une beauté nouvelle.

En 1952, puis à nouveau en 1954, le chef jardinier, Albert Zimmermann, participe aux expéditions genevoises qui parcourent l'Himalaya. Il s'agit d'une décision importante car ces voyages vont permettre des gains précieux en spécimens secs (plusieurs

espèces nouvelles sont publiées) et en plantes fraîches pour les collections du Conservatoire et du Jardin botaniques. Huit cents orchidées sont entre autres ramenées en Suisse de la première exploration entreprise dans des contrées d'accès difficile, souvent botaniquement inconnues. Cette récolte de valeur constitue un attrait supplémentaire pour les amateurs. La deuxième expédition est également fructueuse et de nombreux bulbes, tubercules et sachets de graines viennent grossir les richesses déjà existantes.

1954 est, à d'autres égards, une année également importante. L'orangerie, qui avait été démolie aux Bastions en 1914, est enfin remplacée avec quarante ans de retard. Les travaux d'aménagement autour des serres froides débutent. Le jardin prend un aspect plus décoratif et pittoresque. En effet, l'école de systématique, avec ses plate-bandes affligeantes alignées comme à une mauvaise et attristante revue de détail, avec ses étiquettes et ses piquets à l'allure morne si ce n'est quelque peu funèbre, est graduellement supprimée. Une manière plus plaisante, plus esthétique de présentation est recherchée. Les groupes biologiques, entourés de pelouses et gazons, sont multipliés.

Cette même année un fait, qui va marquer considérablement la vie future du jardin, est l'acquisition de la Campagne Duval. Grâce à la judicieuse décision du Conseil administratif qui a décidé d'acquérir cette propriété, le jardin s'est heureusement agrandi. Il passe de 75.000 m² à environ 120.000 m². Cette extension devenue effective en 1955, permet l'installation d'un parc aux daims et d'une volière qui rendent encore plus attrayante sa visite. C'est en 1955 aussi qu'est opéré l'arrangement de l'aile sud du jardin d'hiver. Elle abrite désormais un échantillon de végétation xérophile.

L'emplacement qui s'étend entre l'orangerie et les serres est transformé par le creusement, en 1956, d'un bassin de vingt mètres de long sur neuf mètres de large qu'entourent des massifs bien ordonnés. Cette partie, avec sa pièce d'eau où s'étalent les limbes orbiculaires et les corolles aux doux coloris des nymphéas, avec ses talus fleuris, son débordement de couleurs chaudes et vives, prend au printemps un visage accueillant apprécié des promeneurs.

De nouveaux perfectionnements concernent les années suivantes. Le trafic de la route « suisse » devenant de plus en plus considérable et dangereux, un souterrain est mis en service; il assure une circulation aisée, pour les piétons, entre les rives du lac et le Chêne. Grâce à l'ouverture de ce passage et à la création de nouvelles allées, une promenade ravissante s'étend sans interruption du Jardin anglais, en deça du pont du Mont-Blanc jusqu'au parc aux biches. C'est une incomparable parure que les édiles ont donnée à Genève.

Le 22 mai 1967 est signé l'acte de donation à la Ville de Genève et au canton de Neuchâtel du domaine de Flore-Alpe. La Fondation J.-M. Aubert, du nom du donateur, gère le jardin alpin de Champex (Valais). Ainsi, le Jardin botanique de Genève fait l'acquisition d'une annexe en altitude (1400 à 1600 m) particulièrement utile et bien placée pour la poursuite de nombreuses recherches sur la flore alpine. La propriété de Champex d'environ 1 hectare est située dans un cadre admirable.

En 1967, également, la villa du Chêne est libérée par ses locataires britanniques et les services administratifs du conservatoire y sont transférés.

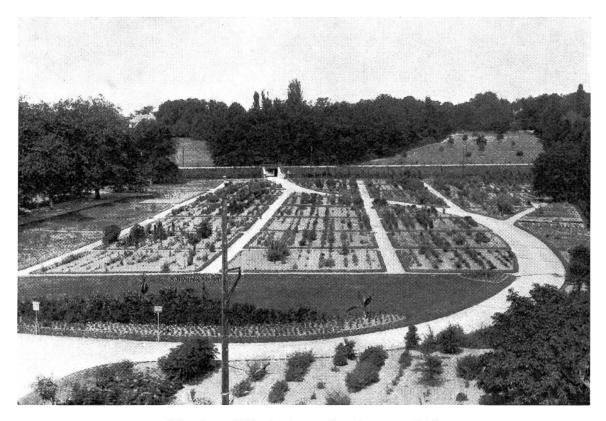


Fig. 5. — L'école de systématique en 1905



Fig. 6. — Le jardin alpin actuel

Le lecteur peut constater qu'au cours de ces cent cinquante années le jardin né dans l'allégresse populaire, s'est agrandi, s'est perfectionné de manière à conserver la faveur et l'estime d'un public qui aime à le parcourir et sait en goûter tous les charmes.

\* \* \*

Il faudrait pour compléter ces pages sur 150 années d'existence du jardin en dresser le bilan. Tâche ardue car, en ce siècle et demi, la masse des résultats obtenus est impressionnante, le dépouillement de tous les travaux effectués demanderait une longue place. Il n'en demeure pas moins que le constat est largement positif. Le jardin a répondu complètement au rôle qui lui avait été assigné.

Nous pouvons, en la résumant considérablement, replacer cette action dans les principales voies où elle s'est engagée.

Au point de vue enseignement, le Jardin botanique de Genève continue, poursuivant une coutume bien ancrée, à fournir à diverses facultés de notre Université et à plusieurs établissements scolaires un abondant matériel végétal destiné aux travaux pratiques et aux démonstrations. Les prestations sont nombreuses. Les visites qui y effectuent les élèves complètent avec bonheur les études faites en salle; le jardin alpin avec ses secteurs géographiques déterminés, les groupes biologiques, celui des plantes médicinales, les serres offrent la possibilité de se familiariser avec les problèmes de la nature. Ces enseignements, même s'ils ne s'appliquent pas à des étudiants qui deviendront tous des botanistes, ont l'avantage d'éveiller en eux le goût de la nature, de leur faire sentir le devoir qu'ils ont de la protéger, de la conserver; ils développent un esprit d'observation qui, quelle que soit la branche d'activité qu'ils choisiront, constitue un excellent atout. Le Jardin botanique a participé ainsi, à des degrés divers, à la formation de générations d'élèves et d'étudiants. Le goût prononcé des Genevois pour les sciences naturelles doit dériver, au moins en partie, de ce sceau qui leur a été imprimé dans leur jeunesse. Le rôle didactique du Jardin botanique a toujours été essentiel dans la vie de la cité.

Au point de vue scientifique, la somme des documents accumulés atteint une importance étonnante tant en ce qui concerne la qualité que la quantité. Conservatoire et jardin ont été indissolublement associés dans cette œuvre. Les recherches entreprises à Genève ont marqué la botanique. Les de Candolle et leurs illustres successeurs et les nombreux savants qui ont gravité autour d'eux et du jardin ont décrit un nombre extraordinairement élevé d'espèces jusqu'alors inédites; ils ont été les promoteurs de nombreuses règles de nomenclature; ils ont écrit des monographies, ils ont découvert de nombreux faits non seulement dans le domaine de la systématique mais dans celui de la biologie végétale et même de la physiologie. Genève a été et demeure un haut lieu de la botanique. Là a été créée la géographie botanique et sont nées les recherches sur l'origine des plantes et l'on comprend que certains l'aient appelée la métropole de la botanique.

Au jardin est adjointe une graineterie. La rigueur avec laquelle les semences sont recueillies et classées, le soin avec lequel est dressé le catalogue de graines font que le jardin possède des correspondants fidèles dans le monde entier. 10.000 à 20.000 sachets sont expédiés chaque année. C'est une lourde charge mais également la grandeur de cet établissement que d'être ainsi au service de la science universelle.

Au point de vue horticole, le jardin a permis l'introduction, l'acclimatation et la diffusion d'espèces ornementales inconnues ou rares dans la région. Les Boissier, Barbey-Boissier, Reuter, Burnat et autres ont réussi à implanter des essences imposantes comme le fait ressortir si bien l'ouvrage de M. A. Zimmermann, édité en 1967, qui décrit les plus beaux exemplaires du canton. A.-P. de Candolle avait déjà signalé que l'art des jardiniers prospère dans les villes où se trouvent de longue date des jardins botaniques établis sur des plans sages et raisonnés. Genève est l'éclatante démonstration de cette thèse.

Cette démonstration est aujourd'hui d'autant mieux mise en relief que, grâce à l'initiative éclairée des horticulteurs, architectes paysagistes et fleuristes de Genève, une exposition florale est organisée d'avril à septembre 1968 dans le cadre merveilleux de l'ancienne campagne du « Chêne » maintenant partie intégrante du Jardin botanique.

Ainsi se trouvent renouées de vieilles traditions. L'ancien Jardin des Bastions n'a-t-il pas été le point de départ de ces expositions qui permettent de montrer quelles sont les belles réalisations des spécialistes genevois. Ainsi sont fêtés 150 années d'une existence bien remplie et dont nous avons l'espoir qu'elle se poursuivra long-temps avec efficacité.

### LISTE DES DIRECTEURS DU JARDIN BOTANIQUE

- 1. Augustin-Pyramus de Candolle: 1818-1841.
- 2. Alphonse de Candolle, directeur adjoint 1831-1841, directeur 1841-1849.
- 3. Georges F. Reuter, 1849-1872.
- 4. Jacques Brun, 1874-1879.
- 5. Jean Müller Argoviensis, 1879-1896.
- 6. John Briquet, 1896-1931.
- 7. B. P. G. Hochreutiner, 1931-1943.
- 8. Charles Baehni, 1943-1964.
- 9. Jacques Miège, depuis 1965.

### LISTE DES JARDINIERS

- 1. Louis Gay (de Mies), 1818-1832.
- 2. Louis Gay (de Vandœuvres), 1832-1848.
- 3. Louis Dailledouze, 1858-1859.
- 4. Henri Dailledouze, 1859-1865.
- 5. Guillaume Nitzschner, 1866-1881 (inspecteur des jardins) 1.
- 6. Henri Correvon, 1881-1884.
- 7. Pierre Grandjean, 1884-1909.
- 8. Charles Larderaz, 1910-1944.
- 9. Albert Zimmermann, 1944-1967.
- 10. Jean Iff, depuis 1967.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Avant 1866 il n'y avait pas de jardinier-chef. Du temps de G. Nitzschner le Jardin botanique n'avait pas d'ouvriers en propre. Les jardiniers étaient détachés par le Service des promenades publiques en fonction des besoins. A partir de 1881 un jardinier-chef est désigné. Il dispose alors d'un personnel permanent qui peu à peu a augmenté en fonction du développement et de l'agrandissement du jardin. Il comprend maintenant outre le jardinier-chef vingt jardiniers et ouvriers.